



RESTAURANT SCOLAIRE

Pour l'année scolaire 2017/2018

Tous les enfants qui déjeuneront au restaurant scolaire à la rentrée prochaine doivent être inscrits ou réinscrits avant le 25 août 2017 auprès de la mairie en retournant le formulaire ci-après :

FICHE D'INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Classe :

Date de naissance :

Nom du responsable légal :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

Email (obligatoire) :

N° Allocataire CAF :

Jours de présence au restaurant scolaire :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Mode de règlement :

Prélèvements mensuels

Pour les nouveaux inscrits ou les changements de coordonnées bancaires
joindre un RIB et le mandat de prélèvement rempli et signé transmis par la mairie

Chèque mensuel à la Trésorerie de la Jarrie